



COLLECTIF DE DÉFENSE DE LA MER

DES FONDS MARINS, ET DES CÔTES ENTRE LES ESTUAIRES DE LA LOIRE ET DE LA VILAINE

Collectif DLM, BP31, 44 501 LA BAULE Cedex - contact : defensedelamer@gmail.com

Communiqué de presse:

Le Collectif « DLM-Défense de la Mer » a organisé une exposition – rencontre le 29 juin 2013 à la Chapelle Ste Marguerite-Pornichet, et a invité des représentants d'EDF-Energies Nouvelles et de la Commission Particulière de Débat Public (CPDP) : ainsi DLM donne la possibilité au public de s'informer et de se faire une opinion sur le projet.

DLM considère que le choix de l'éolien est un choix politique, et non économique, technique ou environnemental :

ECONOMIQUE :

l'éolien coûte très cher, et la facture du consommateur s'en ressent déjà avec, notamment, le triplement en 3 ans de la CSPE... Est-ce que les milliards affectés à l'éolien, énergie renouvelable intermittente, ne seraient pas mieux utilisés pour favoriser les économies d'énergie des citoyens ?

TECHNIQUE :

Les « experts » d'EDF-EN & DONG nous submergent d'explications techniques, « scientifiques » est-il même précisé qui, pour n'être pas nécessairement fausses sont le plus souvent faussées : ne recouvrant qu'une trop petite partie de la réalité, elles deviennent même trompeuses. Ainsi aucune statistique de vent n'est fournie, alors qu'on n'hésite pas à affirmer un rendement de 40%, sans démonstration. Peu crédible quand on nous glisse que la pleine puissance n'est atteinte qu'à partir de 45km/h : combien de jours par an le vent souffle-t-il à Force 6-7 sur notre côte ?

ENVIRONNEMENTAL VISUEL:

Les photomontages présentés au public sont totalement irréalistes et trompeurs. Il a fallu que DLM obtienne de la CPDP une décision de contre-expertise indépendante. EDF-EN a alors publié ses photomontages en haute définition, et le masque tombe : les éoliennes seraient très visibles sur la mer, et même de La Baule au-dessus du Pouliguen ! DLM avait bien raison de dénoncer depuis 2010, envers et contre tous, la communication officielle comme quoi les éoliennes seraient pratiquement invisibles. En fait, c'est tout le littoral Loire-Vilaine d'Hoedic à Noirmoutier qui les verront distinctement !

ENVIRONNEMENTAL BIODIVERSITE:

L'Association Estuaires Loire-Vilaine a démontré que le Banc de Guérande est riche en biodiversité, parce que la profondeur est faible (10-15m en moyenne), et que notre littoral se dégrade considérablement depuis une dizaine d'années. Si le projet doit être réalisé, il doit l'être plus loin, sur des fonds plus pauvres...

RECULER LA ZONE DU PROJET

Le choix final de la « zone propice » d'implantation du projet a été fait sous la pression des industriels (Nass & Wind, EDF-EN) dans le cadre d'un lobbying industriel et politique favorisé par les Grenelle I et II de l'Environnement. Pourtant, la DREAL et la Préfecture avait proposé une zone plus large, jusqu'à 30m de profondeur...

DLM organise une pétition pour déplacer la zone du projet, s'il est réalisé.

Si cette pétition n'était pas prise en compte, cela démontrerait que le Débat Public n'aurait été qu'un alibi, alors que les décisions sont déjà prises.

Le 29 juin 2012 : **Le Collectif DLM**

Contacts : Alain Doré 0680203840

Hervé Jamet

Voir sur internet :

www.debatpublic-eolienmer-saint-nazaire.org

Et aussi :

www.grsb-labaule.com ; www.prosimar.org ; www.amisdunau.fr